
Projet d'ordre du jour provisoire de la cinquantième session du Conseil des gouverneurs

Cote du document: EB 2026/148/R.7

Point de l'ordre du jour: 3 c) i)

Date: 4 août 2026

Distribution: Publique

Original: Anglais

POUR: APPROBATION

Mesures à prendre: Conformément à l'article 6 du Règlement intérieur du Conseil des gouverneurs, le Président établit, avec l'approbation du Conseil d'administration, un ordre du jour provisoire pour chaque session du Conseil des gouverneurs. En conséquence, le Conseil d'administration est invité à examiner et à approuver le projet d'ordre du jour provisoire, présenté ci-après, de la cinquantième session du Conseil des gouverneurs.

Le Conseil d'administration est également invité à noter que le Conseil des gouverneurs recevra en même temps que l'ordre du jour provisoire ci-joint le programme des activités prévues à la session en question.

Questions techniques:

Claudia ten Have

Secrétaire du FIDA

Bureau de la Secrétaire

courriel: c.tenhave@ifad.org

Deirdre Mc Grenra

Cheffe du Service de la gouvernance et des relations avec les États membres

Bureau de la Secrétaire

courriel: d.mcgrenra@ifad.org

Projet d'ordre du jour provisoire de la cinquantième session du Conseil des gouverneurs

1. Ouverture de la session
2. Adoption de l'ordre du jour (GC 50/L.1)
3. Demande d'admission en qualité de Membre non originaire (à confirmer) (GC 50/L.2)
4. Discours du Président du FIDA
5. Rapport du Comité des émoluments (GC 50/L.3)
6. Nomination du Président du FIDA (GC 50/L.4)
7. Rapport sur la Treizième reconstitution des ressources du FIDA (GC 50/L.5)
8. Rapport de la Consultation sur la Quatorzième reconstitution des ressources du FIDA (GC 50/L.6)
9. Programme de travail et budgets ordinaire et d'investissement du FIDA axés sur les résultats pour 2027, et perspectives budgétaires pour 2028-2029; budget-programme de travail axé sur les résultats pour 2027 et plan indicatif pour 2028-2029 du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA; et rapports de situation sur l'Initiative PPTE, le SAEP, et le MARE et sur la mise en œuvre de la Politique du FIDA en matière de reclassement (GC 50/L.7)
10. Élection de membres et de membres suppléants au Conseil d'administration (GC 50/L.8 + Add.1)
11. Questions diverses

D'autres documents soumis pour information seront mis en ligne sur la [plateforme interactive réservée aux États membres](#).

Annotations

1. **Ouverture de la session**

La cinquantième session du Conseil des gouverneurs se tiendra les mardi 2 et mercredi 3 février 2027.

2. **Adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour provisoire, établi par le Président du FIDA et approuvé par le Conseil d'administration conformément à l'article 6 du Règlement intérieur du Conseil des gouverneurs, figure dans le présent document.

3. **Demande d'admission en qualité de Membre non originaire (à confirmer)**

Le Conseil d'administration a examiné la demande d'admission en qualité de Membre présentée par [...]. La recommandation du Conseil d'administration à cet égard ainsi qu'un projet de résolution à ce sujet seront présentés.

4. **Discours du Président du FIDA**

Le Président du FIDA prononcera un discours devant le Conseil des gouverneurs.

5. **Rapport du Comité des émoluments**

À sa quarante-neuvième session, le Conseil des gouverneurs a adopté la résolution 242/XLIX par laquelle il rétablissait un comité chargé d'examiner l'ensemble des émoluments et autres conditions d'emploi du Président du FIDA en vue d'une présentation à la cinquantième session du Conseil des gouverneurs. Le document ici visé contiendra donc les recommandations de ce comité, proposées à l'approbation du Conseil d'administration à sa cent quarante-huitième session et à soumettre au Conseil des gouverneurs pour examen et, en ce qui concerne le projet de résolution, pour adoption.

6. **Nomination du Président du FIDA**

Conformément à la section 8 a) de l'article 6 de l'Accord portant création du FIDA et à la section 6.2 du Règlement pour la conduite des affaires du Fonds, le Conseil des gouverneurs est invité à examiner la question de la nomination du Président du FIDA. À cet égard, dans ce document, il sera communiqué au Conseil des gouverneurs la liste des candidatures à la présidence du FIDA soumises au Secrétaire du Fonds, les curriculum vitae des candidats ainsi que, le cas échéant, leurs réponses aux questions qui leur ont été adressées.

7. **Rapport sur la Treizième reconstitution des ressources du FIDA**

Un rapport sur l'état de la Treizième reconstitution des ressources du FIDA sera présenté.

8. **Rapport de la Consultation sur la Quatorzième reconstitution des ressources du FIDA**

Le Conseil des gouverneurs trouvera dans le document concerné le rapport final de la Consultation sur la Quatorzième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA14). On y trouvera aussi le projet de résolution sur FIDA14, soumis au Conseil pour adoption.

9. **Programme de travail et budgets ordinaire et d'investissement du FIDA axés sur les résultats pour 2027, et perspectives budgétaires pour 2028-2029; budget-programme de travail axé sur les résultats pour 2027 et plan indicatif pour 2028-2029 du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA; et rapports de situation sur l'Initiative PPTE, le SAEP, et le MARE et sur la mise en œuvre de la Politique du FIDA en matière de reclassement**

Comme l'a recommandé le Conseil d'administration, les budgets du FIDA et du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA pour 2027 seront présentés au Conseil des gouverneurs pour approbation, accompagnés d'un projet de résolution. En outre, les perspectives budgétaires du FIDA pour 2028-2029, le plan indicatif pour

2028-2029 du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA et les rapports de situation sur la participation du FIDA à l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (Initiative PPTE), sur l'application du Système d'allocation fondé sur la performance (SAFP) et du Mécanisme d'accès aux ressources empruntées (MARE) et sur la mise en œuvre de la Politique du FIDA en matière de reclassement seront présentées au Conseil des gouverneurs pour information.

10. **Élection de membres et de membres suppléants au Conseil d'administration**

Le mandat triennal des membres en exercice du Conseil d'administration arrive à son terme à la présente session du Conseil des gouverneurs. Aux termes de l'article 40.1 du Règlement intérieur du Conseil des gouverneurs, « le Président diffuse une liste où figure le nombre de membres et de membres suppléants du Conseil d'administration devant être élus ou nommés parmi les Membres du Fonds ». Les élections se tiendront conformément aux procédures énoncées dans la partie pertinente de l'annexe II de l'Accord portant création du FIDA. Les informations y afférentes seront communiquées au Conseil des gouverneurs dans ce document.

11. **Questions diverses**

Sous cette rubrique, le Conseil des gouverneurs examinera toute autre question non inscrite à l'ordre du jour provisoire qui pourrait être proposée par des membres du Conseil des gouverneurs ou par le Secrétariat.